

# Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 4 août 2022 - 09H30 heure française (07H30 UTC)

## S&P Global PMI® France Secteur de la Construction

### L'activité a reculé pour un deuxième mois consécutif dans le secteur français de la construction en juillet

#### Points clés

L'activité des entreprises de BTP françaises a de nouveau baissé, les nouveaux contrats ayant diminué

L'emploi a reculé pour la première fois depuis février

La confiance a chuté à un plus bas de quinze mois

Le recul de l'activité amorcé en juin s'est poursuivi dans le secteur français de la construction au début du troisième trimestre. Cette tendance a coïncidé avec un nouveau repli du nombre de nouveaux contrats obtenus par les entreprises, la faiblesse de la conjoncture économique et le niveau élevé des prix ayant, selon les répondants, dissuadé les clients de passer commande. Parallèlement, les prévisions d'activité à douze mois des entreprises se sont repliées en juillet, le degré de confiance ayant chuté à un plus bas de quinze mois. Cette tendance s'est répercutée sur l'emploi, les entreprises de BTP françaises ayant en effet réduit leurs effectifs pour la première fois depuis février.

L'indice PMI® pour le secteur de la construction – calculé à partir d'une question unique posée à un panel de répondants et portant sur leur niveau effectif d'activité par rapport au mois précédent – s'est établi à 48,6 en juillet. S'il a fléchi par rapport au 46,4 enregistré en juin, il s'est toutefois maintenu sous la barre du 50,0 qui délimite la croissance de la contraction pour signaler un nouveau repli de l'activité du secteur français de la construction au cours du mois.

L'analyse des données sectorielles indique que l'activité globale a été tirée à la baisse par un repli des constructions de logements et, dans une moindre mesure, de locaux à usage industriel et commercial. Les taux de contraction se sont toutefois repliés par rapport à juin dans ces deux sous-secteurs. Parallèlement, l'activité est restée stable dans le sous-secteur du génie civil en juillet.

Le repli de l'activité globale s'explique principalement par la baisse de la demande, le nombre de nouveaux contrats obtenus par les entreprises de BTP françaises ayant diminué pour un quatrième mois consécutif en juillet. Selon les répondants, cette tendance a résulté du manque de visibilité économique et du niveau élevé des prix. Si la contraction des nouveaux chantiers s'est légèrement accélérée par rapport à juin, elle a toutefois affiché un rythme modéré.

L'évolution de l'inflation et des perspectives économiques ont également pesé sur les prévisions de croissance des entreprises en juillet. Bien que les répondants aient déclaré anticiper une hausse de leur activité au cours des douze prochains mois, le degré d'optimisme a chuté à un plus bas de quinze mois.

■ Indice de l'activité globale du secteur de la construction

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

Les données ont été recueillies du 11 au 29 juillet 2022.

#### Commentaire

Joe Hayes, Senior Economist à S&P Global Market Intelligence, commente ainsi les derniers résultats de l'enquête :

« La détérioration de la conjoncture du secteur français de la construction s'est poursuivie au début du troisième trimestre, les données PMI signalant en effet un nouveau recul de l'activité. Selon les répondants, le climat d'incertitude, la dégradation de la conjoncture économique et l'inflation galopante ont dissuadé les clients de s'engager dans de nouveaux projets. Cette tendance s'est notamment reflétée dans une quatrième baisse mensuelle consécutive des nouveaux chantiers. Parallèlement, la confiance a chuté à un plus bas de quinze mois, les entreprises se disant de plus en plus préoccupées par leurs perspectives d'activité à douze prochains mois.

Les entreprises de BTP françaises ont cependant bénéficié d'une atténuation des tensions inflationnistes en juillet. En effet, bien que les prix des achats aient de nouveau fortement augmenté, le taux d'inflation a affiché son plus faible niveau depuis presque un an et demi. Cette tendance s'explique en partie par la légère diminution des goulets d'étranglement sur les chaînes d'approvisionnement, la hausse des délais de livraison des fournisseurs ayant nettement marqué le pas par rapport à juin.

Toutefois, compte-tenu de l'affaiblissement de la demande et de la réduction de l'activité achats dans de nombreuses entreprises, cet allègement des tensions d'approvisionnement ne devrait pas améliorer de façon significative la conjoncture à laquelle les entreprises sont actuellement confrontées. »

Le repli de la confiance et la baisse de la demande se sont également répercutés sur le marché du travail en début de troisième trimestre. En effet, les entreprises interrogées ont fait état de réductions d'effectifs pour la première fois depuis février.

Les données de l'enquête continuent d'indiquer une baisse de la disponibilité des sous-traitants, et ce malgré une nouvelle diminution du recours à leurs services, ainsi qu'une hausse historiquement marquée de leurs tarifs et une nouvelle détérioration de la qualité des prestations offertes.

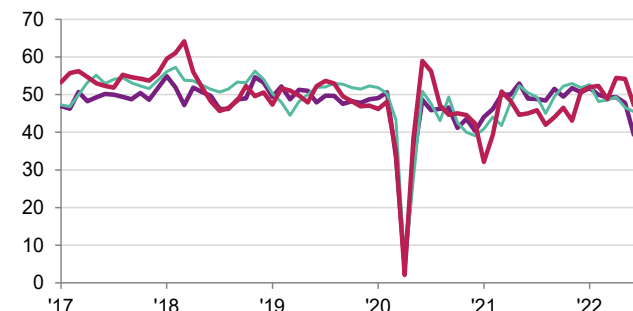
Parallèlement, le volume des achats des entreprises de BTP françaises a de nouveau progressé au début du troisième trimestre. Si la croissance de l'activité achats s'est légèrement accélérée par rapport au mois précédent, elle est toutefois restée inférieure à sa moyenne des onze derniers mois d'expansion.

La demande d'intrants n'ayant que légèrement augmenté en juillet, les données de l'enquête ont mis en évidence des signes d'atténuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Les délais de livraison des fournisseurs ont en effet affiché leur plus faible hausse depuis mars 2021, celle-ci ayant toutefois continué d'afficher un taux historiquement élevé.

Enfin, les prix des achats des entreprises de BTP françaises ont de nouveau fortement augmenté en juillet, tendance que les répondants attribuent notamment à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. Le taux d'inflation des coûts s'est toutefois replié à un plus bas de seize mois.

- Indice de l'activité de constructions résidentielles
- Indice de l'activité de constructions commerciales
- Indice de l'activité de génie civil

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

## Contacts

Joe Hayes  
Senior Economist  
S&P Global Market Intelligence  
T: +44-1344-328-099  
[joe.hayes@spglobal.com](mailto:joe.hayes@spglobal.com)

Sabrina Mayeen  
Corporate Communications  
S&P Global Market Intelligence  
T: +44-7967-447-030  
[sabrina.mayeen@spglobal.com](mailto:sabrina.mayeen@spglobal.com)

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués de presse de S&P Global, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante : [katherine.smith@spglobal.com](mailto:katherine.smith@spglobal.com). Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquer [ici](#).

### Méthodologie de l'enquête

L'Indice PMI® pour le secteur de la construction français est élaboré par S&P Global à partir des données recueillies tous les mois auprès d'un panel d'environ 150 entreprises du secteur de la construction. Le panel est stratifié selon la taille de l'effectif, chaque industrie étant pondérée en fonction de sa contribution au PIB. L'enquête a commencé en septembre 2000.

Les données sont recueillies en milieu de mois. Les réponses à l'enquête rendent compte de tout changement intervenu au cours du mois par rapport au mois précédent. Pour chaque variable de l'enquête, nous calculons un indice de diffusion qui correspond à la somme des réponses positives et de la moitié des réponses indiquant un "sans changement". Ces indices varient entre 0 et 100, une valeur supérieure à 50,0 indiquant une hausse globale de la variable étudiée tandis qu'une valeur inférieure à 50,0 traduit une baisse. Les indices sont corrigés des variations saisonnières.

Indice titre de l'enquête, l'indice de l'activité globale est un indice de diffusion élaboré à partir d'une question interrogeant les entreprises participantes sur l'évolution de leur niveau d'activité par rapport au mois précédent. L'indice de l'activité globale est comparable à l'indice de la production du secteur manufacturier et à l'indice de l'activité commerciale du secteur des services. S'il est occasionnellement qualifié d'indice PMI sur le secteur de la construction, il ne s'apparente toutefois pas à l'indice PMI du secteur manufacturier.

Les indices ne sont pas corrigés après leur publication. La révision occasionnelle des facteurs d'ajustement saisonnier peut toutefois entraîner une modification des séries désaisonnalisées.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie de l'enquête PMI, veuillez contacter [economics@ihsmarkit.com](mailto:economics@ihsmarkit.com).

### Droits de propriété

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux données figurant dans le présent document sont détenus en pleine propriété ou sous licence par S&P Global. Toute utilisation non autorisée, incluant, et sans que cette liste ne soit limitative, la reproduction, la distribution, la transmission ou tout autre mode de représentation des données, sans autorisation préalable de S&P Global, est interdite. La responsabilité de S&P Global ne saurait être engagée en raison du contenu de ce rapport et de l'information qu'il présente ("données"), des erreurs, inexactitudes, omissions ou retards dans les données, ou de toute action entreprise sur le fondement du présent document. S&P Global ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages, particuliers, directs ou indirects, pouvant résulter de l'utilisation des données. Purchasing Managers' Index® et PMI® sont des marques commerciales de Markit Economics Limited ou sont utilisés sous licence par Markit Economics Limited et/ou ses sociétés affiliées.

Les informations figurant dans le présent document sont publiées par S&P Global Market Intelligence et non par S&P Global Ratings qui est une division autonome de S&P Global. La reproduction des informations, des données et tout autre partie du document, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation écrite préalable de S&P Global est interdite. S&P Global, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs (« fournisseurs de contenu ») ne garantissent pas l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, la ponctualité et la disponibilité des informations publiées dans le présent document, et leur responsabilité ne saurait être engagée en raison des erreurs ou omissions y figurant, quelle qu'en soit la cause (négligence ou autre), ou des conséquences résultant de l'utilisation de ces informations. Les « fournisseurs de contenu » ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des dommages, des coûts, des dépenses, des frais légaux, ou des pertes (y compris les pertes de revenus, pertes de profit et manques à gagner) pouvant résulter de l'utilisation de ces informations.